



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelle. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale: celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

N° 1 : Premier semestre 2018

A : Contexte

B : Etat sanitaire à l'échelle des Hauts-de-France

1. Sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme :
2. Sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

C : Une période automnale favorable à l'activité du campagnol : réalisez des comptages.

FLASH CAMPAGNOL PREMIER SEMESTRE 2018: le réseau de surveillance « campagnols » s'étend en Hauts-de-France.

A : Contexte



Photographie n°1 : Campagnol des champs en parcelle (Crédit Photo Réseau FREDON Lorraine)

À l'issue du Comité Régional d'Epidémiologie du 23 juin 2017, un réseau de surveillance « Campagnol » a été mis en place sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Son objectif est d'acquies des données sur les nuisibilités des Campagnols et d'apprécier leur dynamique sur le territoire régional en fonction

des différents systèmes de culture sur lesquels ils se développent. Ce réseau s'étend à l'échelle des Hauts-de-France depuis le début 2018.

Les objectifs de la constitution de ce réseau sont les suivants :

- recueillir des données afin d'amender le Plan d'Action Campagnol indispensable à la mise en œuvre d'une lutte à base de bromadiolone (arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle de populations de campagnols nuisibles);
- connaître l'état sanitaire des départements de la Somme, l'Aisne, l'Oise, le Nord et le Pas-de-Calais afin d'alimenter en continu les données concernant les activités du ravageur sur le territoire ;
- confirmer l'espèce nuisible (campagnol des champs ou campagnol terrestre) ;
- suivre dans le temps l'évolution des populations de campagnols (dynamique saisonnière, annuelle et pluriannuelle) ;
- connaître les cultures et les systèmes de cultures les plus à risques. Evaluer les pertes potentielles par culture ;



Graphique n°1 :
Cartographie remon-
tées campagnols
Hauts-de-France
(F.RE.D.O.N. de
Picardie)

- proposer des méthodes de luttes, luttes alternatives en priorité ;
- mettre à disposition des formations.

Ce travail est réalisé afin d'alimenter le Plan d'Action de lutte contre les Campagnols nuisibles, qui relate l'état sanitaire de la région face au nuisible, conduisant à la mise en place de la lutte chimique sous couverts de conditions pour certaines situations sanitaires à risques. L'état d'avancement de l'extension du réseau d'observation en Hauts-de-France a fait l'objet d'une présentation lors du CROPSAV Hauts-de-France le 12 juin 2018.

Trois niveaux d'observation sont mis en place afin d'établir l'état sanitaire du territoire :

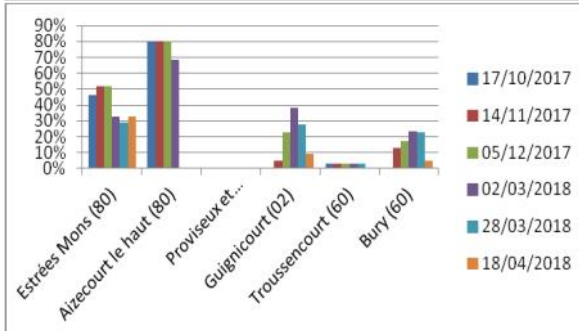
- le niveau 1 : observations pluriannuelles sur 6 parcelles fixes représentatives du territoire réalisées par l'animateur filière FREDON ;
- le niveau 2 : observations sur parcelles flottantes issues des outils de saisie (Vigiculture et Vgob's) réalisées dans le cadre du BSV ;
- le niveau 3 : observations sur parcelles issues du niveau 2 pour lesquelles des observations régulières sont réalisées par différents partenaires (INRA, FREDON Picardie, UNILASALLE, SRAL, Chambre d'Agriculture Régionale et agriculteurs partenaires) qui complètent les parcelles du niveau 1.

B : Etat sanitaire à l'échelle des Hauts-de-France

1. Sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme :



Photographie n°2 : Mulot sylvestre capturé sur le site d'Aizecourt le Haut (Crédit Photo F.RE.D.O.N. de Picardie)



Graphique n° 2 : Synthèse des indices de présence de campagnols des champs en Picardie

La campagne 2017-2018 a été une année à pression campagnol modérée. Vingt-quatre parcelles ont été recensées sur l'ensemble du territoire des Hauts de France avec des dégâts observables principalement après les semis de céréales et de betteraves.

Un suivi de piégeage mis en place sur le site d'Aizecourt le Haut (80) dans une parcelle de betterave sucrière a permis de quantifier le ratio mulot sylvestre/campagnols qui se chiffre à 1 pour 10 (le campagnol est plus présent que le mulot).

Des disparités de populations de campagnols sont observables au niveau Picard. Les cultures présentant les taux d'indices de présences les plus élevés sont

notamment les cultures de céréales et de luzerne dont le travail du sol est limité (Cf : Graphique n°2 synthèse ci-contre).

2. Sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

La mise en œuvre du plan de surveillance des campagnols sur le territoire des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été initiée au cours du premier semestre, selon le schéma validé lors de la réunion préparatoire au Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) du 12 juin dernier. Celui-ci se décompose sur 3 niveaux comme suit :

- 1 : Suivi sur parcelles fixes
 - 2 parcelles par département
 - objectif recherché : 1 culture annuelle + 1 culture pérenne

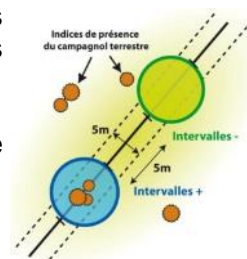
- 2 : Suivi de parcelles via des observateurs dans le cadre du BSV (outils de saisie Absence/Présence)

- Toutes cultures confondues
- Utilisation de bases de données VGOBs' et Vigicultures



- 3 : Suivi de parcelles « ponctuelles » avec comptages réguliers par des observateurs

3 par département
Objectif recherché : 1 culture légumière + 1 culture pérenne + 1 grande culture



Au cours du premier semestre, ces différents suivis ont permis de mettre en évidence la présence de campagnols sur cultures pérennes dans les secteurs du Hainaut, de l'Arrageois, de La Bassée et du Montreuillois. Dans ce dernier, les pourcentages de présence étaient de 10% pour le campagnol des champs et de 48% pour le campagnol terrestre.

Toujours au cours de cette période, aucune remontée de la présence des ravageurs ne nous a été transmise, ni en parcelles de cultures légumières, ni en zone de Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures (JEVI).

Toujours au cours du premier semestre, la recherche de parcelles et d'observateurs s'est opérée en parallèle sur les deux départements et les différentes cultures. Celle-ci se poursuit au cours du second semestre, afin de compléter les différents niveaux où des places sont toujours disponibles.

Trois niveaux d'observation sont mis en place afin d'établir l'état sanitaire du territoire :

-le niveau 1 : observations pluriannuelles sur 6 parcelles fixes représentatives du territoire réalisées par l'animateur filière FREDON ;

-le niveau 2 : observations sur parcelles flottantes issues des outils de saisie (Vigiculture et Vgob's) réalisées dans le cadre du BSV ;

-le niveau 3 : observations sur parcelles issues du niveau 2 pour lesquelles des observations régulières sont réalisées par différents partenaires (INRA, FREDON Picardie, UNILASALLE, SRAL, Chambre d'Agriculture Régionale et agriculteurs partenaires) qui complètent les parcelles du niveau 1.

C : Une période automnale favorable à l'activité du campagnol : réalisez des comptages.

En ce début de campagne 2018-2019, avec les semis d'automne et les conditions climatiques favorables au ravageur, un certain nombre de cultures pourrait être touché, notamment à proximité des zones où la présence du ravageur a été identifiée lors de la campagne précédente. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur filière ou à saisir les observations réalisées sur les outils de saisie Vigicultures ou Vgob's.



Photographie n°3 : Signes d'activité du Campagnol des Champs



Photographie n°4 : Signes d'activité du Campagnol Terrestre

Pour tout renseignement contactez:

Nicolas HIMBLOT au 03 22 33 67 13 ou nhimblot.fredonpic@orange.fr pour les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Ludovic TOURNANT au 03 21 08 62 90 ou ludovic.tournant@fredon-npdc.com pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : Nicolas Himblot FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://www.draaf-nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://www.chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)